

Département des Pyrénées Atlantiques

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
De la commune de BRISCOUS**

Séance du 30 mars 2016

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie de BRISCOUS, sous la présidence de Mme Annie LAGRENADE.

Présents : Fabienne AYENSA, Sophie BAGNERIS, Christine BIZEAU, Agnès CELESTIN, Christine CHEVERRY-PALUAT, Florence DOYHAMBEHERE (arrive à 18h50), Maryannick DOYHENARD, Eliane ITHURBIDE, Sylvie JOCOU, Annie LAGRENADE, Jean-Pierre POINSENET, Stéphanie SIBERCHICOT, Rose URRIZA.

Absents : Julie ARGUINDEGUY (excusée), Danielle DASSE, Monique ETCHEVERRY (excusée, procuration Fabienne AYENSA), Xabi IRIGOYEN (excusé).

Mme Annie LAGRENADE, Vice-présidente du C.C.A.S ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte rendu du CA du 28 novembre 2015. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Question n°1- Bilan moral activités du CCAS 2015

Il est donné en lecture le bilan moral et les orientations 2016 des activités de cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs et local jeunes.

Délibération n°2- Approbation du compte de gestion 2015

Le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité, et avant l'approbation du Compte Administratif, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°3- Approbation du compte administratif 2015

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, vote à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes:

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	562 153,00
	Réalisé :	525 638,27

Recettes	Prévu :	562 153,00
	Réalisé :	570 998,69

Investissement

Dépenses	Prévu :	5 736,92
	Réalisé :	976,85
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	5 813,92
	Réalisé :	5 738,92
	Reste à réaliser :	0,00

Résultats de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	57 423,47
------------------	------------------

Investissement :	254,15
------------------	---------------

Résultat global :	57 677,62
-------------------	------------------

Délibération n°4 – Affectation du résultat 2015

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, vote à l'unanimité, l'affectation du résultat pour l'exercice 2015 comme suit:

- Résultat de l'exercice au 31/12/2015:	45 360,42
- Excédent reporté :	12 063,05
Soit un excédent de fonctionnement cumulé :	57 423,47
- Excédent d'investissement au 31/12/2015 :	4 762,07
- Déficit reporté :	-4 507,92
Soit un excédent d'investissement cumulé :	254,15
- Résultat global 2015 :	57 677,62

RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (001) :	254,15
--	--------

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	56 677,62
--	-----------

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	745,85
--	--------

Délibération n°5 - Budget primitif 2016

Le budget primitif du CCAS, adopté à l'unanimité s'établit à 595 528€ pour les dépenses de fonctionnement et à 1 700€ pour les dépenses d'investissement. Il est ajusté sur la base des grands axes suivants :

- Continuité des services de cantine, accueil périscolaire, accueil de loisirs, nouveaux temps périscolaires et local jeunes,
- Activités 3^{ème} âge,
- Secours,
- Subvention LAGUNTZA.

Délibération n° 6 - Création d'un emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe

La Vice- présidente rappelle que la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39) indique que « la restauration collective a un rôle majeur à jouer vis-à-vis de l'approvisionnement de proximité, garant de la diversité des produits, du respect de leur saisonnalité et du développement économique et social des territoires ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet alimentaire territorial et afin de permettre une évolution du service de restauration scolaire en vue de répondre à ces objectifs, elle propose au Conseil d'Administration de créer l'emploi suivant :

Emploi	Grades associés	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Chef de cuisine	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint technique de 1^{ère} classe - Adjoint technique principal de 2^{ème} classe - Adjoint technique principal de 1^{ère} classe 	1	Temps complet

Après avoir entendu la Vice- présidente dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration à l'unanimité,

DÉCIDE la création, à compter du 1^{er} juin 2016, de l'emploi de chef de cuisine détaillé ci-dessus,

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Délibération n° 7 - Convention d'objectifs crèche LAMINAK

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

AUTORISE la Vice-présidente à signer la convention entre le C.C.A.S. et l'Association LAGUNTZA ETXERAT.

En pièce jointe, la convention d'objectifs pour l'année 2016.

Délibération n° 8 - **Convention de mise à disposition des ATSEM**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

AUTORISE la Vice-présidente du C.C.A.S à signer la convention de mise à disposition des ATSEM, jointe en annexe, pour une période d'un an commençant le 1er septembre 2015.

Délibération n° 9 - **Ouverture ALSH vendredi 6 mai**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

DÉCIDE d'ouvrir l'ALSH le vendredi 6 mai de 7h30 à 18h30. Cet accueil ne sera organisé que si 20 enfants au minimum sont inscrits avant le mercredi 27 avril. La journée devra être payée d'avance (remboursement sur présentation d'un certificat médical).

10/ Questions diverses :

- Tarifs ALSH : les parents d'élèves ont réclamé des tarifs plus adaptés pour les tranches supérieures du quotient familial de l'ALSH. Il est proposé de réétudier ces tranches et de les présenter éventuellement au prochain Conseil d'Administration

Briscous le 1^{er} avril 2016,

C.C.A.S BRISCOUS La Vice-présidente du C.C.A.S
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 34
A.LAGRENADE

